

PRÉFECTURE

du 2<sup>e</sup> Arrondissement

Maritime.

CABINET DU PRÉFET

N<sup>o</sup> 419.

Brest, le 8 Septembre 1869.

Mouneur le Pifet,

au sujet d'un N<sup>o</sup> Prosper  
qui se présente le dernier

les journaux L'Ouest d'Angers, et  
Phare de la Loire ont appelé, au mois de  
juin dernier, la sympathie publique sur un  
chanteur ambulant, nommé Prosper, François,  
qui ils signalaient comme étant le dernier survivant  
du naufrage de la Méduse. Cet ancien marin  
serait, selon eux, âgé de 72 ans ; il réunirait  
47 années de navigation ; il aurait fait sept  
fois naufrage et aurait sauvé plus de 400  
personnes du feu, de l'eau, &c.

M. le Pifet de Maine & Loire, invité  
par le Ministre de la Marine à faire prendre  
des renseignements sur cet individu, a adressé  
à S. Ex. une lettre de laquelle il résulte  
que le N<sup>o</sup> Prosper a été marin dans la flûte,  
que, marié à Caen, vers 1831, il y a abandonné  
sa

A Monsieur le Pifet du Finistère à Quimper

sa femme et ses enfants, pour aller exercer, avec des troupes nomades, la profession de lutteur et de chanteur ; qu'enfin on l'accuse de l'être prouvé de faux certificats pour exploiter la crédulité publique.

D'après un récent article du Quimpérois, ce même individu paraît avoir passé dernièrement à Quimper. Il ne serait pas impossible qu'il se trouvât encore dans le Finistère.

Dans cette hypothèse, j'ai l'honneur de vous transmettre, conformément aux ordres du ministre, une copie des informations fournies par M. le Préfet de Maine & Loire, informations qui sont telles que ce fonctionnaire n'eût pas hésité à faire exercer des poursuites contre le N<sup>e</sup> Prosper, si celui-ci était resté dans son département.

Je vous prie d'adresser une communication semblable à M. le Sous-Préfet de Pont-

Agréz, Monsieur le Préfet, l'appréciation  
de ma haute considération

Le Vice-Amiral Préfet Maritime

Reymond